

## CONSEIL MUNICIPAL DU 02/05 2019 à 20h45

L'an deux mille dix-neuf le 2 mai à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MIQUEL Gérard, Sénateur Maire.

Date de convocation et d'affichage : 25/04/2019

Mesdames, Messieurs, Josette DAJEAN, Frédéric DECREMPS, Roland GARREAU, Isabelle GRASS, Gérard MIQUEL, Myriam QUANTIN, Bernard VALETTE, Sylviane VAN SEVEREN

Absents excusés : Philippe BALMES, Pierre DUFOUR

Myriam QUANTIN a été nommé secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

- Attribution balayeuse aspiratrice
- Acquisition de terrain
- Convention VTT
- Location local « atelier musée »
- Remboursement avance de frais
- 

*Ouverture séance à 20h45*

#### **Balayeuse aspiratrice : attribution**

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion de la commission d'appel d'offre réunie le 02/05/2019 pour procéder à l'analyse des offres reçues dans le cadre du marché à procédure adaptée la « Fourniture, livraison et mise en service d'une balayeuse aspiratrice de voirie pour l'entretien des parkings et des rues de la commune de St Cirq Lapopie ».

Date de publication : 26 février 2019

Date de réception des candidatures : 20 mars 2019 à 12h

Les offres reçues sont les suivantes :

Karcher	MIC 42	70 648.00 € HT
Europe Service	X 45 – HOLDER	58 000.00 € HT
Mathieu	MC 110	64 900.00 € HT
D. Périé	Nilfisk cityranger 2250- 4 balais	65 492.00 € HT
Labor Hako	Hako citymaster 1250 confort plus	60 650.00 € HT

Une négociation sur du matériel d'occasion a été demandée aux entreprises.

Date de publication : 19/04/2019

Ouverture des plis : 02 mai 2019

Les offres reçues ont été les suivantes :

	<u>Matériel neuf</u>	<u>Matériel d'occasion</u>
Karcher	MIC 42	65 795.00 € HT
Europe Service	X 45 – HOLDER	55 000.00 € HT

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 MAI 2019

Page 1 sur 2

Mathieu	MC 110	59 729.00 € HT	57 639.00 € HT
D. Périé	Hako citymaster 1250 confort		35 000.00 € HT
Labor Hako	Hako citymaster 1250 confort plus	59 920.00 € HT	
	Hako citymaster 1250 confort		40 100.00 € HT

Au vu de de l'analyse des différentes offres, et après délibéré, le conseil municipal par 8 voix POUR :

- décide l'attribution de la balayeuse d'occasion « Hako citymaster 1250 confort » reconditionnée à l'établissement D. Périé,
- charge Monsieur le Maire de notifier la décision aux entreprises,

### **Acquisition de terrain M. Loulmet Serge**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les acquisitions de parcelles foncières qu'il convient de réaliser sur la commune. Ces acquisitions permettront d'y réaménager le parking de la halte nautique.

Les terrains sont les suivants :

#### **Monsieur Serge LOULMET vend à la commune :**

##### **Lieu dit : Porte Roques**

- Parcelle : C20 / Surface : 3 545 m<sup>2</sup>
- Parcelle : C 878 / Surface : 1392 m<sup>2</sup>

au prix de 13€ me m<sup>2</sup> soit 64 181,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 8 voix POUR :

- approuve l'acquisition des parcelles indiquées ci-dessus,
- donne tout pouvoir au Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires et signer tous actes et pièces

### **Convention d'occupation et de balisage du domaine public et privé communal**

Monsieur le Maire présente la Convention d'occupation et de balisage du domaine public et privé communal présentée par le Mas de Saboth (Vers) dans le cadre de la mise en place d'un circuit VTT et randonneurs en partenariat avec la fédération française de cyclotourisme.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer cette convention.

Après délibéré, le Conseil Municipal avec 4 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS autorise M. le Maire à signer cette convention.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- parcours d'art contemporain – Maison Daura : demande d'autorisation d'installation de l'œuvre de Colin G. (voir courrier et demande de l'artiste en annexe) : DEMANDE VALIDÉE
- Association Saint Cyr de France – rassemblement annuel 20, 21 et 22/9/2019 : inscriptions
- Date à noter : Après la restauration des bornes de la route mondiale des citoyens du monde : inauguration le 12/05 – 10h à Cahors et à 12h à St Cirq Lapopie.
- réunion commerçants pour les enseignes / le déballage et l'information fête de la musique du 29/04/2019 : environ 40 participants. Bons retours.
- Chiffres Parkings :  
Mars 2019 (ouverture le 24/03) : 5 932 € (mars 2018 6568 €) = - 636 €  
Avril 2019 : 32 310 € (avril 2018 28 345 €) = + 3965 €

### **Clôture de la séance à 21h30**